

280907

Des « pavés de la mémoire » à Charleroi ?

Question de Monsieur le Conseiller L. Parmentier

Les premiers « pavés de la mémoire » en Belgique ont été inaugurés le 13 mai dernier à Schaerbeek. Ces carrés de laiton de 10 cm portent l'inscription du nom et de la destinée d'une victime de la Shoah. Ils sont insérés dans les trottoirs, devant la maison où celle-ci a vécu et d'où elle est partie vers les camps de concentration.

L'objectif de cette initiative, développée par l'Association pour la mémoire de la Shoah, est d'ériger progressivement un grand monument urbain en mémoire des Juifs de Belgique assassinés par les nazis. Cette démarche constitue l'extension du projet « Stolperstein » de l'artiste allemand Gunter Demnig, qui a déjà installé des milliers de pavés dans son pays mais aussi en Italie, en Autriche, aux Pays-Bas en Hongrie et aujourd'hui, chez nous.

Elisabeth et Salomon habitaient au 40, rue Vondel

Deux pavés ont été inaugurés rue Vondel à Schaerbeek par Cécile Jodogne, bourgmestre faisant fonction et la fille des victimes. Cette cérémonie a rendu hommage à Elisabeth Orcher et Salomon Karolinski. Ce couple a été arrêté sur dénonciation le 18 août 1942 à cet emplacement. Ils ont été emmenés et assassinés quelques jours plus tard à Auschwitz. Ils avaient 30 et 34 ans. La fille du couple, Mireille Karolinski-Zimmerman, témoignera par un poignant discours: votre domicile, au début de la Shoah, était un lieu de réunion et la boîte aux lettres de l'organisation belge de l'Armée des Partisans, vous y aviez installé une presse clandestine.

Dénoncés à la fois pour vos activités clandestines et en tant que juifs, vous étiez arrêtés le 18 août 1942 au petit matin. Vous êtes partis de Malines avec le 4ème convoi... le seul convoi dont personne ne revint... Papa, Maman, nous honorons votre mémoire aujourd'hui, ce 13 mai 2009.

Deux pavés de mémoire sont enchâssés devant votre habitation au 40, rue Vondel à Schaerbeek. Vous voilà réunis enfin après 67 ans. Pour moi et les miens, ce sera un lieu où nous pourrions nous recueillir.

Plus de 25.000 Juifs de Belgique ont été déportés...

De nombreux Juifs de Belgique n'ont pas eu droit à une sépulture, c'est pourquoi cette action est importante en souvenir de ces innocents.

Nous ne pouvons malheureusement réécrire l'histoire.

Nous nous devons de laisser des traces, des lettres et des signes. Un pavé de mémoire, si petit soit-il, me permet d'aller à la rencontre de mon histoire, confie Yaël, la petite fille d'Elisabeth et Salomon dans une lettre écrite depuis Israël.

Trois autres pavés ont également été installés à Anderlecht et Bruxelles-Ville.

Depuis 1996, environ 17 000 Stolpersteine ont été installées dans 400 villes et villages de l'Allemagne. On a posé les pierres en Allemagne, en Autriche, en Italie, dans les Pays-Bas et en Hongrie.

Par les rapports dans la presse, les citoyens intéressés sont incités à visiter les pierres commémoratives en ces lieux.

D'autres personnes qui flânent dans les rues découvrent les pierres par hasard et se demandent comment cela pouvait se passer.

À Hambourg on demande aux habitants proches d'une pierre de la faire briller avec un produit de nettoyage pour les métaux.

Madame l'Echevin pourrait-elle me faire savoir si notre Métropole compte faire partie de ces nombreuses Villes européennes où sont érigés des « pavés de la mémoire » ?

Réponse de Madame l'Echevine L. Wilgaut

En ma qualité de personne publique mais surtout de citoyenne, j'accorde une importance essentielle au respect de la vie et à notre devoir de se souvenir des êtres humains ayant souffert d'actes de barbarie.

La Ville de Charleroi rend un hommage particulier aux victimes juives du nazisme en commémorant chaque année l'YOM HASOAH, cérémonie honorant fils et filles des déportés et résistants juifs de Charleroi.

Un monument est dédié à ces victimes au cimetière de Marcinelle.

Le Président de la Communauté juive de Charleroi, personnellement touché par ces événements douloureux, se dit très heureux de cette initiative .

Comme moi, ce monsieur ignore totalement la démarche de Schaerbeek .

Informé par mon Cabinet, il émet une réserve quant aux éventuelles réactions négatives de certains propriétaires actuels des habitations occupées par le passé par les victimes. Accepteraient-ils de voir un « morceau » de leur trottoir dédié à une personne qui leur est totalement inconnue et qui plus est, peut-être de confession religieuse différente ? Soucieuse du bien-être de tous et respectueuse des convictions de chacun, je partage assez cet avis.

Par ailleurs la Communauté juive de Charleroi ne possède pas de liste complète des victimes.

Cependant, je trouve l'initiative intéressante.

En fonction de la situation budgétaire de notre Ville, c'est volontiers que je me pencherai à nouveau sur ce projet ultérieurement.